

Poursuite du programme de numérisation des collections de la bibliothèque municipale en 2008 - Demandes de subventions à l'Etat et à la Région de Franche-Comté

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur : Le Contrat de Projets Etat Région 2007-2013 prévoit en son grand projet 4 intitulé «Ancrer l'économie du numérique en Franche-Comté» un programme régional de numérisation des bibliothèques, des archives et des musées.

Par délibération du 3 avril 2008, le Conseil Municipal a engagé un programme de numérisation des collections des bibliothèques portant sur les trois fonds suivants :

- les revues des sociétés savantes de Franche-Comté (entre 1754 et 1919)
- la collection Proudhon
- la collection Granvelle.

Le coût estimatif global de ce programme de numérisation pour l'année 2008 s'élevait à 86 000 € TTC. Or, le résultat de l'appel d'offres en juin 2008 a été bien inférieur à l'estimation initiale puisque le coût prévisionnel se monte à 25 000 € TTC au lieu de 86 000 € TTC. Cette différence s'explique essentiellement par une diminution du nombre de pages à numériser et une offre de prix très avantageuse pour la Ville.

Compte tenu de ces éléments, le programme de numérisation peut se poursuivre en 2008 sur d'autres fonds documentaires :

Le Petit Comtois a déjà été numérisé de 1883 à 1929, et cette dernière tranche permettrait d'avoir l'intégralité de ce journal en ligne, c'est-à-dire de 1930 à 1944. C'est le principal journal franc-comtois pour cette période. Il peut intéresser à la fois le grand public et les chercheurs.

Les papiers Chiflet rassemblent des sources historiques des XVII^e et XVIII^e siècles sur la Franche-Comté. Quinze de ces volumes ont déjà été numérisés en interne à la Bibliothèque Municipale, dans le cadre du partenariat avec l'Université de Franche-Comté.

Les registres paroissiaux de Besançon, de 1543 à 1791, sont une source privilégiée pour les études généalogiques et démographiques.

Le fonds d'ouvrages musicaux anciens comporte des manuscrits et des imprimés musicaux des XVII^e et XVIII^e siècles, en particulier de Lully. Il est utilisé par les étudiants du Conservatoire à Rayonnement Régional et les chercheurs en musicologie.

La numérisation des estampes et des cartes postales anciennes comtoises est à destination du grand public et des historiens locaux. Les cartes postales anciennes de Besançon sont déjà complètement numérisées et en partie intégrées à la photothèque de la Ville.

Le coût estimatif global d'une deuxième tranche de numérisation en 2008 s'élève à 45 000 € TTC, les dépenses seront imputées au chapitre 011.321.6042.45000 du budget principal.

Afin de pouvoir bénéficier du financement conjoint de la Région Franche-Comté et de l'état (DRAC) dans le cadre du CEPR 2007/2013, il est proposé de présenter les dossiers selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Fonds	Ville de Besançon	Etat/DRAC	Région de Franche-Comté	TOTAL TTC
Petit Comtois 1930-1944	1 000 €	2 500 €	1 500 €	5 000 €
Papiers Chiflet	3 200 €	8 000 €	4 800 €	16 000 €
Registres paroissiaux	2 800 €	7 000 €	4 200 €	14 000 €
Ouvrages musicaux anciens	400 €	1 000 €	600 €	2 000 €
Estampes comtoises	800 €	2 000 €	1 200 €	4 000 €
Cartes postales comtoises	800 €	2 000 €	1 200 €	4 000 €
TOTAL TTC	9 000 €	22 500 €	13 500 €	45 000 €

Le Conseil Municipal est invité à :

- poursuivre le programme de numérisation 2008 pour les collections des bibliothèques tel que sus-défini,

- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions auprès de l'état (DRAC) et de la Région Franche-Comté, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis, et à signer les conventions éventuelles à intervenir avec ces partenaires pour l'attribution de leur participation financière.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 7 novembre 2008.